



Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le 510412022

ID : 029-212901615-20220328-DCM2022_2_1-DE

EXTRAI

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

N° 2022-2-1

L'an deux mil vingt-deux,
Le 28 mars à 20H

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2022

Madame C. MILIN est nommée secrétaire de séance.

Présents : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERNARD Jean-Michel, BERTHOLOM Cyril, CADIC Christophe, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie.

Procurations : CARLIER Morgane à GOURVES Muriel, CRENN Rachel à BERTHOLOM Cyril, LE BOSSER Olivia à CORNIC Karine, ROUE Christian à ARZUR Yvon.

Objet – COMPTE DE GESTION DU TRESORIER 2021

M. Christian RIVIERE, adjoint aux Finances, procède à la présentation du compte de gestion pour l'année 2021, qui est identique dans les sommes et dans les masses au compte administratif.

M. le Maire invite les conseillers à voter pour son approbation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

♦ **APPROUVE** le compte de gestion de Madame la Trésorière pour 2021.

Le Maire,

David DEL NERO.



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex, dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

